



PROGRAMME REDEVABILITÉ

« Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes »



A l'orée de cette nouvelle année, l'équipe de rédaction du Bulletin d'Information, du Programme Redevabilité vous souhaite une bonne et heureuse année 2023

Redevabilité.bj

Sommaire

- ◇ Editorial.....1
- ◇ Zoom sur trois partenaires FoSIR 2022.....2
- ◇ Résultats de la CCP du projet SA4N.....3
- ◇ CSB : Revue alternative de l'EMP.....3
- ◇ L'UGP distinguée par OLA-Africa.....4
- ◇ Bilan et planification multi-acteurs 2023.....4
- ◇ Quelques moments forts en 2022.....5
- ◇ 91 partenaires.....6

Editorial

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

L'exercice annuel de bilan et de planification demeure un mécanisme important de redevabilité interne et externe. Le mois de décembre a ainsi permis de faire le point de l'état de la mise en œuvre des différentes initiatives entamées avec les parties prenantes du Programme. Celui-ci est devenu un réseau puisqu'il compte à ce jour 91 partenaires ! Un tel réseau multi-acteurs promeut la coopération, le dialogue et la recherche de synergies entre initiatives, et ceci sera fondamental en 2023.

Au nombre des défis et opportunités qui de présentent au Programme en 2023, citons :

- * La diffusion au niveau national des dialogues locaux sur la qualité des services, par le moyen d'une campagne intégrée multimédias ;
- * La recherche-action collaborative sur les normes et standards de qualité dans les secteurs prioritaires, débouchant sur des répertoires

publics de standards minimums obligatoires.

- * L'approfondissement du curriculum sur la redevabilité par l'élaboration de modules supplémentaires sur la redevabilité électorale, la redevabilité judiciaire et la qualité des services essentiels ;
- * La capitalisation des résultats et des outils ayant fait leurs preuves. Les porteurs de projet du FoSIR 2021 l'ont déjà commencé et ce sera un axe essentiel de travail pour l'ensemble des partenaires en 2023 ;
- * Enfin, la conception multi-acteurs d'une stratégie nationale de redevabilité.

Nous voulons remercier de prime abord la Coopération suisse au Bénin et notre bureau GFA Consulting Group. Nous voulons saluer également la présence chaleureuse et la confiance dont nous témoignent les partenaires, amies et amis du Programme Redevabilité.

Bonnes fêtes !



Nos partenaires à l'honneur

Zoom sur les partenaires FoSIR 2022

La plupart des OSC du FoSIR 2022 ont effectué le lancement officiel des différents projets en décembre. Voici les grandes lignes de ces cérémonies à travers quelques images :

- ◆ **CEDeL Ong: Lancement du projet "Participation des jeunes et femmes pour la promotion de redevabilité dans l'offre des services de l'eau en milieu rural dans les communes de Ségbana et Kandi".**

Le mardi 06 décembre 2022, le Centre pour l'Environnement et le Développement Local (CeDEL) a procédé au lancement officiel de son projet en présence de quelques autorités communales dont les Maires de Kandi et de Ségbana.



Photo de famille



Les maires de Kandi et de Ségbana



Vue partielle des participants

- ◆ **CASÉD Bénin: Lancement officiel du projet PREFCAR - Projet de renforcement pour le fonctionnement continu des cadres de redevabilité dans le secteur de l'éducation dans le département de l'Ouémé-**

La cérémonie a eu lieu en présence de quelques autorités départementales et communales : le représentant du préfet ; le représentant du DDEPP ; le Maire des Aguégus ; le 1er adjoint au Maire de Sèmè Podji .



Photo de famille



Le présidium



Quelques participants

- ◆ **FAWE Bénin: Lancement officiel du projet "La voix des jeunes pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques, liés à la gestion de l'hygiène menstruelle , dans dix lycées et collèges de la commune de Ouidah**

Cette cérémonie a vu la participation des autorités politico-administratives, des parents d'élèves et des élèves dix lycées et collèges de la commune de Ouidah.



Le présidium



Photo de famille



Représentante des jeunes filles bénéficiaires

Actualités

Restitution des résultats de la carte communautaire de performance (CCP) au niveau national du projet « Social Accountability For Nutrition » (SA4N)

Sur invitation de l'ONG CARE International Benin/Togo, l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a participé le jeudi 08 décembre 2022, à Dassa, à l'atelier de restitution des résultats de la mise en œuvre de la **carte communautaire de performance** du projet « SA4N » (Social Accountability for Nutrition).



Les membres du présidium

Financée par la Coopération Suisse et la Banque Mondiale, l'ONG CARE International Benin/Togo met en œuvre, dans le cadre du Programme Redevabilité, un projet de redevabilité sociale pour les services de nutrition et du développement de la petite enfance « SA4N ». Ce projet s'inscrit dans le « Partenariat Mondial pour la Redevabilité Sociale » de la Banque Mondiale. Ce projet cible les enfants de 0 à 12 ans, les femmes enceintes et allaitantes et couvre six communes du Bénin (Allada, Adjohoun, Djakotomey, Ouesse, Materi et Gogounou). Son objectif est d'améliorer la transparence, la redevabilité et la réactivité des services de nutrition et de la petite enfance, grâce à des mécanismes de redevabilité sociale collaborative au niveau

national, régional et local.

L'évaluation des services communautaires de nutrition a été réalisée à travers la carte communautaire de performance (CCP), qui permet d'évaluer les offres de services de qualité. L'atelier a permis d'échanger sur les résultats et les problèmes relevés par la CCP tant au niveau communal que national. CARE a pu également présenter la cartographie des mécanismes de redevabilité par laquelle on visualise relations, redevabilités de comptes et « boucles de rétroactions » entre les principales parties prenantes des services de nutrition de la petite enfance dans les six communes.

Etaient représentés à cet atelier les Mairies des communes d'intervention concernées, les points focaux des ONG impliquées dans le processus et quelques structures communautaires de nutrition.



Vue partielle des participants

CSB : Premier bilan de mise en œuvre des recommandations de la revue alternative sectorielle : Enseignements maternel et primaire



La dernière rencontre prévue par le projet « *Systématisation de l'exercice de la redevabilité axée sur les normes de qualité dans le sous-secteur des enseignements maternel et primaire* », porté par l'ONG Changement Social Bénin (CSB) au titre du FoSIR 1, a été organisée le 21 décembre 2022, à la Salle de Participation Citoyenne (Womey/Abomey-Calavi). Il s'est agi d'un « atelier d'animation du cadre national ad hoc de dialogue »

Cet atelier avait pour but d'apprécier le niveau de prise en compte et de mise en œuvre des principales recommandations formulées en vue de l'effectivité des normes de l'École de Qualité Fondamentale (EQF) admises dans le sous-secteur des enseignements maternel et primaire, et la mise en œuvre du règlement intérieur révisé des écoles primaires.

Changement Social Bénin a également présenté aux participants la publication résultant de leur projet : « [Revue alternative sectorielle : enseignements maternels et primaire](#) »

Pour en savoir plus : www.csbenin.org

Actualités

Clôture des projets FoSIR 2021: OLA Africa fait le bilan d'exécution ; l'UGP distinguée



Le « *Projet d'intégration de la Redevabilité dans le fonctionnement des centres de Santé et Hôpitaux de Parakou* » de l'ONG Ola Africa a connu son épilogue. A travers 12 mois

d'exécution, a œuvré à travers ce projet afin de permettre à la population de Parakou, de jouir de ses droits en matière de services de santé de qualité grâce à la systématisation de la demande et de l'offre de Redevabilité par les formations sanitaires.

En présence de quelques autorités départementales et communales, Ola Africa a choisi ce cadre pour distinguer l'UGP du Programme Redevabilité et quelques autres acteurs pour la qualité de leur implication dans la mise en œuvre du projet.

[Lire l'article en intégralité ici](#)



Camille YABI, CdeA de l'UGP du Programme Redevabilité, recevant la distinction

Programme Redevabilité : bilan annuel et planification des activités de 2023



Afin de faire le point de la mise en œuvre des différents projets de ses partenaires et de celui de l'UGP, le Programme Redevabilité de la Coopération Suisse a organisé, les 15 et 16 décembre 2022 à Cotonou, un atelier bilan de mise en œuvre et de programmation annuelle.

L'objectif de cet atelier était de « *valider les programmes annuels de l'unité de gestion du programme et de ses partenaires de mise en œuvre* ».

Les parties prenantes qui suivent, se sont réunies pour valider leurs planifications pluriannuelles:

- ◇ **Acteurs étatiques** : Le Ministère de la Justice et de la Législation (MJL); l'Inspection Générale des Finances (IGF); le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MDC); la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) ; le Médiateur de la République (MR) ; la Cour des Comptes (CC) ; la Vice-Présidence/Grande Chancellerie (VPR/GC) de la République
- ◇ **Partenaires majeurs**: la PEOCS ; la FeRCAB; Social Watch Bénin ; ALCRER ; CARE Bénin-Togo ; la Maison de la Société Civile.

***Ci-dessous, quelques grandes lignes issues de cette planification qui constitueront certaines étapes de l'année 2023 pour le Programme Redevabilité**

- ⇒ **Elaboration de modules de formation sur la redevabilité judiciaire, la redevabilité électorale et la démarche qualité (UGP)**
- ⇒ **Poursuite du processus qualité et redevabilité dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'état civil (UGP)**
- ⇒ **Mise en œuvre des activités de vulgarisation des documents de principe de redevabilité auprès des agents publics (SWB)**
- ⇒ **Mise en œuvre des activités d'appui à l'apurement des comptes de gestion produits par les communes (Alcrer)**
- ⇒ **Activités de renforcement des capacités institutionnelles de la plateforme et d'amélioration la collaboration avec la CENA (PEOSC).**



Actualités

Retour sur quelques moments forts du Programme Redevabilité en 2022

L'UGP du Programme Redevabilité, poursuit plusieurs chantiers conformément à son mandat. Voici quelques moments ayant marqué cette année.

◇ Lancement de l'Appel à Proposition du FoSIR 2022 et sélection des projets



Séance de Cotonou, 5 avril 2022

La tournée nationale d'information des acteurs de la société civile sur le 2e appel à propositions du FoSIR organisée en mars 2022 par l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a permis de présenter les lignes directrices des projets financés aux différentes organisations de la société civile (OSC) et intercommunalités, dans les 12 départements du pays.

◇ Démarrage du plan d'appui à l'Etat

La mise en œuvre du Programme Redevabilité prévoit, au titre de son résultat 2, un appui aux institutions de l'Etat en vue de l'amélioration de l'offre de redevabilité et du renforcement des institutions de régulation et de contrôle.

Un plan d'action cohérent et intégré a été développé en 2022 avec les acteurs étatiques suivants : le Ministère de la Justice et de la Législation, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale, la CENA, la Cour des Comptes, le Médiateur de la République et la Vice-Présidence/Grande

Chancellerie de la République. et un contrat entre la Coopération suisse et le MEF a été signé à cet effet le 1 septembre 2022.

L'Unité de Gestion a organisé, les 05 et 06 septembre 2022, un atelier de validation des planifications annuelles et d'échanges sur les modalités de partenariat avec les sept ministères et institutions concernés.

Les principales activités menées depuis ont été : la validation des états des lieux des normes et standards de qualité par les ministères sectoriels (novembre) et le renforcement des capacités du personnel de la Grande Chancellerie et la réflexion sur et l'opérationnalisation de la redevabilité (et de l'offre redditionnelle) au sein de l'institution (décembre).

◇ 2eme Session ordinaire du COS du Programme Redevabilité

Le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) veille à l'orientation stratégique globale et apprécie régulièrement l'état d'avancement du Programme.

Organisée le 10 Octobre 2022, cette session du COS s'est déroulée en trois phases:

- Remise de chèques aux OSC du FoSIR 2022



Remise de chèque

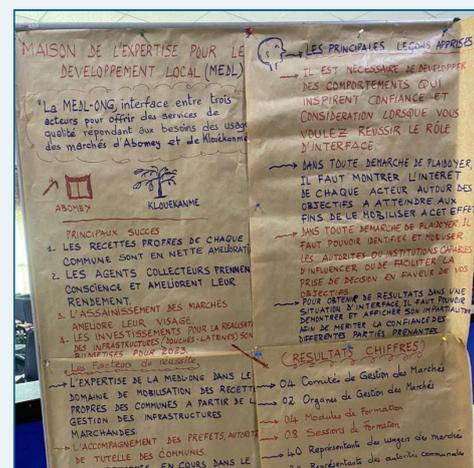
- Marché de l'information pour présenter les résultats probants des FoSIR 2021
- La session proprement dite du COS.

Trouvez les rapports des sessions du COS ici : <https://redevabilite.bj/pilotage>

◇ Atelier d'écriture de documents de capitalisation



Capitaliser pour apprendre de ses expériences et modéliser les bonnes pratiques acquises, c'est l'intérêt de l'atelier de travail auquel l'UGP du Programme Redevabilité, a convié du 24 au 26 octobre 2022 à Dassa-Zoumè, les porteurs de projets du FoSIR 2021.



Ebauche de capitalisation—MEDL-ONG

Nos partenaires à l'honneur

91 partenaires du Programme Redevabilité Phase 2

Une approche acteurs

91 partenaires du programme (décembre 2022)

- 39 **organisations** bénéficiaires du FoSIR 1 et 2 (guichet 2) – Outcome 1
- 15 **partenaires étatiques** : MJL, MEF, MDGL, MDCAG, MEM, MISP, MS, MEMP, MESTFP, MESRS, ANM, CENA, Cour des Comptes, Médiateur de la République, Grande Chancellerie/Vice-Présidence – Outcomes 2 et 3
- 11 **Associations nationales** : PEOSC, ALCRER, SWB, CSB, MdSC, CONSAMUS, POJDDC, REPSFECO, RODEL, PBSA BENIN, PNUSS BENIN (inclus guichets 1 et 3 du FoSIR)
- 10 **Partenaires associatifs de la DDC** : ACAD, ADECOB, ANAF, FENAPROM, FUPRO BENIN, PAMOJA AO, RENOPAL, SIA N'SON, UDP ATAOCORA DONGA, UDP BORGOU ALIBORI – Outcome 4
- 2 **ONG internationales** : CARE Bénin Togo, PLAN INTERNATIONAL BENIN (ANTENNE NORD)
- 3 **Porteurs de cause FoSIR** : DeJesus Comedy Club, Elifaz, Ange-Marie Quenum
- 3 **Associations de communes et intercommunalités** : ANCB, UFEC/2ABDC, ACAD
- 2 **Bureaux d'étude internationaux** : GFA, Particip
- 1 **Réseau Médias** : FeRCAB
- 5 **PTF - Cofinancement** : DDC/UE (PALIRED-SWB), DDC/Banque Mondiale (SA4N – CARE), DDC/GIZ (ALCRER) et Pays-Bas (ALCRER).



Programme **Redevabilité**

Tel : +229 97 42 04 61

E-mail : redevabilité.benin@gfa-group.de



La redevabilité :

"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquittement de la fonction en question".

